

Le «Battelle Memorial Institute»

Par A. FERRERO, Genève

Le «Battelle Memorial Institute» (B. M. I.), fondation privée sans but lucratif, fut fondé en 1929, en exécution des dernières volontés de GORDON BATTELLE, ultime héritier d'une longue lignée d'industriels fixés dans l'Etat d'Ohio. Conformément aux dispositions testamentaires, cet institut se voue à la recherche scientifique et technique dans le but de servir l'industrie et l'agriculture. Il favorise de plus l'éducation scientifique et s'attache à encourager la recherche. *Ses status lui interdisent tout but lucratif.*

Le B. M. I. est un organisme parfaitement indépendant. Il n'a de lien organique avec aucune autre institution, qu'elle soit de caractère industriel ou économique, officiel ou même charitable. *Il n'est lié que par ses contrats de recherche.*

Grâce à ses hommes, à son équipement, à ses services généraux, à son expérience, le B. M. I. offre à l'industrie et à l'agriculture de très vastes possibilités de recherche.

Ainsi qu'il s'agisse pour l'industrie, de résoudre des problèmes qui sortent du champ normal d'activité de ses propres laboratoires; de créer des produits nouveaux ou de découvrir des utilisations pour des produits ou sous-produits existants; de trouver une solution à un problème de production; de découvrir des techniques nouvelles, meilleures ou moins dispendieuses; de rechercher les possibilités économiques d'une marchandise ou d'un procédé; dans ces cas comme dans bien d'autres, le B. M. I. est en mesure d'offrir une collaboration efficace.

Le secret des recherches est un fondement de la politique de «Battelle». Le secret des recherches et la discrétion la plus absolue sont des facteurs déterminants de la politique du B. M. I. Des dispositions spéciales sont prises pour les faire respecter.

Avant d'entreprendre des recherches sur un problème dont il est saisi, le B. M. I. en effectue un examen, sans engagement, afin de déterminer s'il est en mesure de le traiter efficacement. Il définit en particulier :

- 1° s'il y a des chances d'aboutir à une solution techniquement et économiquement avantageuse ;
- 2° si le même sujet n'est pas déjà traité pour le compte d'une autre entreprise dans l'un quelconque de ses laboratoires.

Au cas où une réponse satisfaisante est obtenue à ces deux questions, une proposition de recherche est soumise à l'intéressé. Cette proposition comporte un programme spécifiant les moyens à mettre en œuvre et la durée des travaux. Elle fixe en outre un budget de recherche qui ne sera pas dépassé, sauf entente éventuelle avec l'intéressé.

Au cas où ce projet est accepté, un contrat est signé et le travail commence dans les délais prescrits. Des rapports réguliers sont remis sur l'avancement de la recherche et les travaux sont poursuivis jusqu'à achèvement ou jusqu'à épuisement du budget.

Les frais sont facturés *au prix coûtant*, augmenté d'un pourcentage déterminé représentant la part des frais généraux. Le système comptable utilisé au B. M. I. pour enregistrer les dépenses et les imputer à chaque projet en cours, permet d'établir le prix coûtant de façon aussi précise que possible.

Si le coût des travaux est inférieur au budget prévu, seule est facturée la part effectivement dépensée.

Le contrat de recherche prévoit par ailleurs que la totalité des résultats obtenus lors des travaux faits pour le compte d'un contractant lui appartiennent en propriété exclusive.

Du jour où un problème est mis à l'étude, il ne peut plus être abordé pour le compte d'un autre intéressé. Cette garantie est valable pour l'ensemble des laboratoires de «Battelle», qu'il s'agisse de l'Amérique ou de l'Europe.

Le B. M. I. dispose à Columbus (Ohio) d'un centre de recherche important; plus de 2000 employés dont les deux tiers travaillent dans la recherche proprement dite et dont la moitié environ sont des chercheurs diplômés ;

plus de cinq hectares de surface bâtie ; des services spécialisés dans la documentation, les études économiques, les recherches de brevets ; une très importante bibliothèque dépouillant plus de 700 revues scientifiques ou techniques ; un équipement toujours modernisé couvrant toute la gamme des besoins. Telles sont les bases matérielles de l'activité des laboratoires américains de « Battelle ». Ces hommes et ces moyens sont répartis entre 45 départements de recherches. Citons entre autres :

Elaboration et mise en œuvre des métaux, alliages et soudures (y compris plus particulièrement les nouveaux métaux tels que : Cerium, Germanium, Molybdène, Sélénium, Titane, Vanadium, Zirconium) ; chimie organique et inorganique (toutes branches) ; combustibles ; physique (pure et appliquée et physique nucléaire) ; électrotechnique, électronique, mécanique théorique et appliquée, construction mécanique, caoutchouc, matières plastiques (naturelles et synthétiques), peintures et vernis, biologie et microbiologie (y compris les ferments), industries alimentaires, sciences liées à l'agriculture, céramique, pollution des liquides et des gaz, arts graphiques, études économiques, etc.

L'« Institut Battelle » édite une revue technique mensuelle, la « Battelle Technical Review ». Au cours des 21 premières années d'activité il a publié 1400 articles et livres scientifiques. Il faut noter à ce propos que ces publications se réfèrent, avant tout, à des travaux faits sur l'initiative de l'institut. *Ceux qui sont exécutés pour le compte de l'industrie ne sont publiés que sur sa demande ou avec son autorisation expresse.* En 1952, le B.M.I. a effectué des recherches pour une valeur globale de près de dix millions de dollars.

Battelle essaime en Europe...

Devant le succès de son entreprise aux U. S. A., l'« Institut Battelle » a décidé d'essaimer en Europe. A l'heure actuelle il crée deux nouveaux laboratoires ; l'un à Genève¹, l'autre à Francfort-sur-le-Main¹. Un bureau fonctionne à Paris¹ et un autre à Milan¹.

A Genève, l'Institut a acquis, à la périphérie de la ville, une propriété de huit hectares, dont il a aménagé la maison. Un nouveau bâtiment vient, de plus, d'y être mis en construction.

L'inauguration officielle de la *Division européenne*, à Genève, a eu lieu le 5 juin 1953, en présence des Autorités cantonales et fédérales et d'une forte délégation de sa-

vants suisses et étrangers et de la presse qui a donné, en temps et lieu, d'amples compte-rendus sur cette importante manifestation.

Le laboratoire genevois possède actuellement les installations voulues pour toute recherche dans les domaines suivants :

Biochimie (tout spécialement dans le domaine des protéines), chimie organique en général (y compris synthèses organiques), analyses et microanalyses, biologie et micro-biologie (y compris ferments), études alimentaires (y compris les nouveaux procédés de stérilisation, la conservation des aromes, l'étude des emballages modernes, etc.) l'électrochimie, la métallurgie (y compris les soudures), la physique pure et appliquée (y compris les techniques anciennes, modernes et d'avenir), la mécanique et la thermodynamique.

D'ores et déjà cependant, grâce à la collaboration des autres laboratoires du B.M.I., notamment ceux de Columbus, la division de Genève peut envisager des projets de recherche dans tous les domaines.

A Francfort-sur-le-Main, le premier bâtiment des laboratoires est terminé et a été inauguré en juin 1953. Il est prévu qu'en cette ville la recherche s'exercera plus particulièrement dans le domaine de l'industrie lourde.

En résumé : Il est bon de préciser encore que le B.M.I. se met à la disposition de toutes industries, universités ou particuliers désirant obtenir une ou des recherches, dans tous les domaines cités, *au prix coûtant*, c'est-à-dire que le B.M.I. s'interdit tout but lucratif. Il est également utile de rappeler que le secret professionnel est à la base de son activité et enfin qu'il a à sa disposition les savants et spécialistes les plus compétents, les installations les plus modernes pour réaliser des recherches appliquées immédiates ou recherches scientifiques d'avenir. Il est enfin essentiel de mentionner que l'ensemble des laboratoires du B.M.I. permet de pouvoir bénéficier, pour telle ou telle recherche ou étude, de l'ensemble des meilleurs spécialistes de toutes les branches citées et *cette collaboration* de haute valeur est évidemment à la base de tous progrès scientifiques et techniques.

La « Battelle Development Corporation »

La « Battelle Development Corporation » (B.D.C.) est une société juridiquement indépendante, mais entièrement contrôlée par le « Battelle Memorial Institute » à Columbus (Ohio, U. S. A.). Ses buts ne sont pas lucratifs et ses revenus sont réinvestis dans la recherche.

Son activité principale réside dans la négociation et l'accord à l'industrie de licences de brevets couvrant des inventions sélectionnées par elle. Ces inventions proviennent fréquemment d'inventeurs qui ont besoin :

d'une évaluation compétente des aspects technique et économique de leur invention, ainsi que de la valeur de sa protection ;
de moyens pour développer leur invention et négocier leurs brevets ;
de relations d'affaires dans le monde entier.

¹ Adresses :

« Battelle Memorial Institute »

Columbus (Ohio, U. S. A.) : 505, King Avenue.

Genève : Bureaux, 3, rue du Mont-Blanc, tél. (022) 21430.

Laboratoires, 7, route de Drize, Carouge près Genève.

Francfort-sur-le-Main : Bureaux, Rheingauallee 25, tél. 7 58 03.

Laboratoires, Wiesbadener Straße.

Paris : Bureaux, 53, avenue Georges V, tél. Elysée 75 23.

Milan : Bureaux, Corso Matteotti, 10.

« Battelle Development Corporation »

Columbus (Ohio, U. S. A.) : 505, King Avenue.

Genève : 3, rue du Mont-Blanc.

La B.D.C. offre de se livrer à cette évaluation et de déterminer l'intérêt qu'elle a à contribuer de ses propres fonds au développement et à la commercialisation de leur invention, ceci à des conditions communiquées à tous ceux qui en font la demande.

En cas d'intérêt de sa part, la B.D.C. signera avec l'inventeur un contrat qui définira les droits et devoirs des parties.

Nous pensons inutile de souligner longuement l'importance et l'immense valeur que peuvent représenter les services de la B.D.C. pour nombre d'inventeurs ou petites industries qui n'ont souvent ni les moyens financiers ni les relations internationales voulus pour pouvoir, par eux seuls, donner l'essor économique mérité par

une invention intéressante ou un perfectionnement technique de valeur.

Vu nos relations personnelles avec le B.M.I., nous sommes tout disposés à fournir, par la suite, tous renseignements ou compléments d'informations qui pourraient intéresser les lecteurs du *Chimia* concernant les deux institutions dont nous venons de parler, concernant surtout le futur développement de la division européenne et des laboratoires en Suisse. C'est avec une immense satisfaction que nous avons salué l'installation à Genève du centre européen du B.M.I. à qui nous adressons nos vœux très chaleureux de plein succès dans son activité pour le plus grand bien de la science, de l'industrie en général et de notre pays en particulier.